

**Direction du greffe**

Division des élections et du soutien aux commissions  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6  
Téléphone : 514 872-3770  
Télécopieur : 514 872-5655  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)

**Commission permanente sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie**

**Invitation**

***Consultation publique sur le Plan d'action 2010-2014 du Réseau Accès culture***

Le 1<sup>er</sup> avril 2010

Madame, Monsieur,

La Commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie a le plaisir de vous inviter à participer à une consultation publique qui portera sur le Plan d'action 2010-2014 du réseau ACCÈS CULTURE. Dans la foulée de l'adoption, en 2005, de la *Politique de développement culturel – Montréal, métropole culturelle*, les arrondissements et la Ville ont entrepris une démarche visant à faire le bilan des actions passées du réseau municipal de diffusion culturelle, à clarifier et à mettre en œuvre une mission collective mieux arrimée aux nouvelles réalités montréalaises et à identifier les moyens nécessaires pour y parvenir. Dans le cadre de cette démarche, un diagnostic réalisé par la firme ArtExpert a permis l'élaboration du Plan d'action 2010-2014 qui fera l'objet de la consultation publique à laquelle vous êtes invités à participer.

L'action principale d'ACCÈS CULTURE consiste en la diffusion pluridisciplinaire des arts de la scène. La musique, le théâtre et la danse sont les disciplines les plus souvent présentées. Les spectacles offerts dans le réseau présentent de jeunes artistes de la relève en formation dans les écoles artistiques ainsi que des artistes qui bénéficient déjà de la reconnaissance du public. Il est à noter que le cinéma et les arts visuels font également partie de l'offre culturelle de la Ville de Montréal. Les activités du réseau s'adressent au grand public, tout en faisant une place de choix au jeune public ainsi qu'aux groupes scolaires.

La politique de diffusion culturelle, fondée sur les principes d'accessibilité des Montréalais à la culture selon les principes de démocratie et d'équité et favorisant la participation des citoyens à la vie culturelle, contribue à la vitalité de leur milieu et au rayonnement de Montréal comme métropole culturelle. Le plan d'action propose des pistes d'action en rapport avec l'offre culturelle, la médiation et l'accompagnement de nouvelles clientèles, les équipements et installations, les ressources tant humaines que financières et enfin, le suivi du plan d'action et la coordination du réseau.

Dans le cadre de cette consultation, la commission tiendra des séances publiques aux dates suivantes :

<b>Date :</b>	28 avril 2010	25 mai 2010	1 <sup>er</sup> septembre 2010
<b>Heure :</b>	19 h	19 h	17 h 00
<b>Objet :</b>	Présentation du cadre d'intervention	Audition des mémoires et commentaires	Adoption des recommandations
<b>Lieu :</b>	Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil	Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil	Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil
Transport collectif	Métro Champ-de-Mars <a href="http://www.stm.info">www.stm.info</a>		

La première séance débutera par la présentation du Plan d'action 2010-2014 du Réseau Accès culture et sera suivie d'une période de questions du public et d'une deuxième des commissaires. La deuxième séance sera consacrée à l'audition des mémoires et des commentaires sur le sujet à l'étude. Quant à la dernière séance, elle permettra à la commission d'adopter ses recommandations à la suite de la démarche de consultation.

Il est à noter que les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert sur demande en avisant la Direction du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

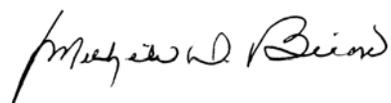
Le document *Plan d'action 2010-2014 du Réseau Accès culture* sera disponible pour consultation à compter du 14 avril dans les bureaux Accès Montréal et bureaux d'arrondissement et à la Direction du greffe. Le document est toutefois disponible sur le portail de la Ville [ville.montreal.qc.ca/culture](http://ville.montreal.qc.ca/culture) et [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions).

Les personnes ou les groupes qui souhaitent s'inscrire à l'avance ou déposer un mémoire sont priés de communiquer avec la Direction du greffe au 514 872-3770. Les personnes qui ne pourront être présentes à une des séances proposées pourront faire parvenir leurs commentaires, au plus tard le 21 mai, à l'adresse suivante : [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)

Pour donner aux actions de la Ville de Montréal les meilleures orientations possibles, la commission sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie souhaite connaître les points de vue et entendre les suggestions des citoyens et citoyennes, c'est pourquoi je vous invite à participer activement à cette consultation publique.

Veillez accepter, madame, monsieur, mes salutations les meilleures,

La présidente,



Michèle D. Biron  
Présidente de la Commission du conseil municipal sur  
le développement culturel et la qualité du milieu de vie